LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20261027-CC_2026_0179-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi six octobre à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du trente septembre deux mil vingt-six.

Présents : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Julien KEROMEST, François HINDRÉ, Éric LE BOUDEC, Sandrine TOULOUZE, Marc GUILLAUME, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Hervé LE DOUCEN, Martine VALLÉE, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Fabrice TREHOREL, Cyril CONAN, Gérard DABOUDET, Isabelle ERMEL, Marie-Hélène GANNAT, Jean-Yves MOY, Yvon PERRIN, Marcel PICHOT, Laurence AKOSSI, Lucas CLEMENT, Gaëlle GOUEROU, Gaëlle HENO, Odile LE STRAT, Isabelle MACE, Philippe PRESSE, Jean-Michel SCOUARNEC, Isabelle GORÉ CHAPEL, Fabrice HENRY, Pascal BAZIN, Hervé MORIN, Philippe JOSSÉ, Nolwenn LE MÉE, Aurélie HERVÉ, Jean-Luc COLLEU, Laurence LUCAS, Christelle JOUET, Dominique LE LUDUEC, Georges LE FRANC, Laurent NEVO, Paul ETTOUATI, Damien DEFFONTAINES, Patrice ALLENO, Maryline JAOUEN, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUEDAL, Evelyne GASPAILLARD, Aurélie MADIGAND, Gérard MATHECADE, Brigitte JEGLOT, Nicolas TOUDIC ;

Absents excusés : Mickaël LEVEAU, Mickaël DABET (pouvoir à Éric LE BOUDEC), Alain LEGLATIN (pouvoir à Marcel PICHOT), Arlette HINGANT (pouvoir à Yvon PERRIN), Martine POULAILLON (pouvoir à Isabelle ERMEL), Evelyne BOSCHER (pouvoir à Odile LE STRAT), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Philippe PRESSE), Rodolphe LE BRETON (pouvoir à Lucas CLEMENT), Magalie LAUNAY (pouvoir à Isabelle GORÉ CHAPEL), Virginie LEMOINE (pouvoir à Anne-Laure DUEDAL), Delphine BEUREL (pouvoir à Philippe JOSSÉ), Ronan FERNANDEZ (pouvoir à Nolwenn LE MÉE), Sébastien QUINIO (pouvoir à Christelle JOUET), Laurent BERTHO, Jean-Luc BLANCHARD (pouvoir à Jean-Michel SCOUARNEC),

Secrétaire de séance : Evelyne GASPAILLARD.

CC_2026_179 ORCHESTRE À L'ÉCOLE – MERDRIGNAC – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Les Orchestres à l'école (OAE) sont systématiquement organisés et encadrés par un musicien intervenant de Loudéac Communauté Bretagne Centre, un professeur de musique issu de l'une des trois écoles de musique associatives du territoire et un enseignant au sein de l'école concernée. Le dispositif est soutenu financièrement depuis l'origine par Loudéac Communauté Bretagne Centre à travers :

- La mise à disposition de temps de musicien intervenant (dumiste) ;
- L'aide à l'achat et à l'entretien d'instruments de musique et de matériel ;
- La prise en charge du temps d'enseignement du professeur de musique.

À compter de la prochaine rentrée scolaire, l'école primaire publique Le Petit Prince de Merdrignac installera un OAE dans une classe de CE2-CM1. Le projet pédagogique s'inscrira sur une durée de 2 ans.

Ce dispositif offre à l'ensemble des élèves de la classe la possibilité de pratiquer un instrument de musique, grâce à l'encadrement assuré par l'École de musique intercommunale du Mené (EMIM).

Chaque semaine, les élèves bénéficieront de deux heures d'enseignement musical dispensées par des intervenants spécialisés.

Afin de faciliter la mise en œuvre de ce projet et de permettre aux élèves de bénéficier de conditions d'apprentissage adaptées, les séances se dérouleront dans les locaux de l'École de musique intercommunale du Mené.

Une convention entre l'Éducation nationale et l'École de musique est actuellement en cours de signature par le Directeur académique et une demande de soutien de 3 000 € a été adressée à Loudéac Communauté Bretagne Centre dans le cadre de la politique culturelle intercommunale.

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20261027-CC_2026_0179-DE

VU l'avis favorable émis par l'exécutif communautaire lors de sa réunion du 29 septembre 2026 ;

CONSIDERANT la politique culturelle de Loudéac Communauté Bretagne Centre et notamment le soutien aux écoles de musique associatives en vue de favoriser l'accès à la musique à travers le développement des OAE ;

Entendu l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. D'accorder une subvention de 3 000 € à l'École de musique intercommunale du Mené pour soutenir la mise en place du dispositif « Orchestre à l'école » au sein de l'école Le Petit Prince de Merdrignac.

Exercice :	69
Présents :	54
Pouvoir(s) :	13
Pour :	67
Contre :	00
Abstention :	00

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour expédition certifiée conforme

Loudéac, le 6 octobre 2026

Le Président

Signature numérique de Xavier HAMON
Date : 2026.10.27 11:57:17 +01'00'

La secrétaire de séance

Signature numérique de Evelyne GASPAILLARD
Date : 2026.10.27 11:58:33 +01'00'